

Proposition présentée par les députés :

M^{me} et MM. Florian Gander, Jean-François Girardet, Jean-Marie Voumard, Mauro Poggia, Dominique Rolle, André Python, Pascal Spuhler, Henry Rappaz

Date de dépôt : 10 mai 2012

Proposition de motion

Centre romand de formation pour les métiers des transports publics

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les transports en commun à Genève sont en constante augmentation ;
- que les transports publics de la Suisse romande sont amenés à se développer dans les années futures ;
- qu'il y aurait la possibilité de réduire le taux de chômage de manière significative en facilitant la formation à la conduite des demandeurs d'emploi ;

invite le Conseil d'Etat

- à créer un centre romand pour la formation des conducteurs de transports en commun ;
- à ouvrir ce lieu de formation à tous les corps de métiers en lien avec les transports publics.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Comme vous l'avez peut-être lu dans la presse, les Transports publics genevois ont lancé une grande campagne de recrutement comme l'ont également fait d'autres transports publics romands.

Cette action porte sur les trois prochaines années.

Les grandes villes romandes cherchent à développer leurs infrastructures en matière de transports publics. Cependant, tous les cantons admettent leur difficulté à trouver du personnel qualifié dans ce domaine.

Malheureusement, trop facilement, les régies publiques autonomes déclarent ne pas trouver dans le marché local de l'emploi le personnel qu'elles souhaiteraient engager. C'est ainsi que nous constatons que le bassin de recrutement s'élargit loin au-delà de nos frontières.

Suite aux recommandations du Conseil d'Etat, les régies autonomes ont été invitées à travailler de concert avec l'office cantonal de l'emploi afin d'engager en priorité à compétence comparable des résidents genevois. Dans cet esprit, la motion que nous vous proposons se base sur l'idée de créer un centre romand de formation pour répondre à la forte demande de recrutement évoquée ci-dessus. Ce centre de formation romand aux métiers de la conduite pourrait être un pont entre les chômeurs et les transports publics de toute la Romandie.

Combien coûte la formation d'un conducteur de bus, trolleybus ou tram ? Plusieurs milliers de francs. On comprend aisément qu'engager un conducteur déjà formé venant de l'étranger est bien plus avantageux pour les régies publiques autonomes que former un résident genevois. C'est là que le bât blesse. Nous devons favoriser l'engagement de chômeurs et cela par tous les moyens possibles. Ce centre de formation serait un plus pour l'office cantonal du placement. Il favoriserait l'engagement et réduirait les frais de formation des entreprises qui gèrent les transports en commun de notre région.

A l'instar de ce qui se fait dans la formation intercantonale de gardiens de prison à Fribourg, Genève pourrait être le canton où l'on vient se former pour la conduite des transports en commun.

Ne négligeons pas la possibilité d'avoir du personnel qualifié pour les transports publics et faisons de Genève un pôle romand en matière de formation des métiers liés aux transports publics.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de donner un accueil favorable à la présente motion.